



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Alain Halley, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité,

QUE lors, d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'église située au 1845, chemin du Village, le vendredi 13 décembre 2024, à 19 h 30, le conseil municipal procédera à l'adoption du budget de l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations comme susdit.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 5^e jour de décembre 2024

Alain Halley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Alain Halley, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 5 décembre 2024, à chacun des endroits suivants, soit : sur le site internet de la Municipalité, à l'hôtel de ville et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour de décembre 2024.



Alain Halley
Directeur général et greffier-trésorier